
Critique de la HAS : une politique anti-ABA pour l'autisme



par **Éric Laurent**

L'adversaire le plus résolu des techniques comportementales ABA n'est pas une/un psychanalyste. C'est une chercheuse autiste qui réside au Canada. Il s'agit de **Michelle Dawson** née en 1961, qui a rejoint il y a un peu moins de dix ans l'équipe de recherche de Laurent Mottron à Montréal. Devant le tribunal canadien des droits de la personne elle a déclaré avoir été diagnostiquée autiste au début des années quatre vingt dix, donc assez tard. En 2004, elle signe un article retentissant « **La mauvaise conduite des behavioristes ou les problèmes éthiques de l'industrie Aba-autisme.** »



Michelle Dawson

Dans cet article, elle lit et commente très précisément les publications de **Ivar Lovaas**, fondateur de la méthode ABA, pour mettre au point ce qu'elle appelle des **objections « éthiques »**. Avant l'article princeps de 1987 sur l'application de la méthode comportementale à l'autisme, le **Dr Lovaas s'était consacré dans les années soixante dix au changement de comportements d'autres enfants dont**

les **conduites étaient jugées déplacées et gênantes par les parents et le groupe de pairs. Il s'agissait du Feminine Boy Project (FBP)**. Son but était de remplacer des conduites féminines chez des garçons par des conduites masculines pour prévenir le développement à long terme de l'homosexualité. Les punitions admises dans l'expérience étaient la fessée et les

tapes. Pour obtenir des fonds du NIMH et l'Université de Californie, la justification du programme se donnait pour plus facile de changer le comportement des garçons que l'intolérance de la société. En fait, au cours des années soixante dix, c'est l'inverse qui s'est produit. A partir du déplacement de cette intolérance il est apparu que le projet de transformation de "clients" non consentants par une intervention comportementale était problématique. On a souligné qu'il fallait demander l'avis des représentants des associations ou de sujets transsexuels, travestis, homosexuels, féministes. On a critiqué la visée conformisante du programme et le cliché qu'il véhiculait du non hétérosexuel dysfonctionnel et malheureux. Le Dr Lovaas et son adjoint, le Dr Rickers, ont répondu avec leur propre éthique « Une fois que les parents et les professionnels ont conclu qu'un enfant a un trouble de genre, un thérapeute ne peut pas éthiquement refuser de traiter l'enfant. » Ils ajoutaient que l'homosexualité était alors illégale en Californie et qu'il partageait les mêmes valeurs chrétiennes que les parents. Ils s'opposaient d'ailleurs pour cela au

retrait de l'homosexualité du DSM et manifestaient leur indignation devant l'introduction de sujets homosexuels dans le processus de prises de décisions.

Les deux garçons traités avec succès par le programme FBP se sont révélés, dans le *follow-up* à long terme, comme bisexuels. L'un d'entre eux a fait une tentative de suicide à 18 ans après sa première rencontre homosexuelle. **Le programme FBP était mis en place à l'université de Californie UCLA en même temps que ce qui allait devenir le Young Autist Project, le Projet Jeune Autiste.** Les fonds du NIMH pour le FBP ont duré jusqu'en 1976. **Michelle Dawson fait ainsi voir comment la suppression des comportements de l'autisme a remplacé pour Lovaas la suppression des comportements homosexuels. Or, pour elle, l'autisme existe au-delà du comportement. Elle en est la preuve vivante puisqu'elle n'a pas été traitée par ABA, qu'elle a développé une façon originale d'apprendre, qu'elle est arrivée à être chercheuse à l'université sans pour autant se considérer Asperger de haut niveau.** Lorsqu'elle interpelle directement les comportementalistes sur le côté positif de ses comportements qui ne l'ont pas

empêché de se ‘développer’, on lui répond que son cas est exceptionnel et donc anecdotique. Il ne compte pas : ce qui ne la décourage pas.

Elle note que l’accent mis par Lovaas sur la suppression des comportements l’a amené à mettre en doute le concept même d’autisme. Dans un article publié en 2000, il constatait que l’unité d’un mécanisme unifiant le champ des autismes, postulé par Kanner en 1943, près de soixante ans après n’avait pas été confirmée. Il valait donc mieux abandonner l’hypothèse unifiante et se centrer sur les comportements à supprimer dans leur diversité. Lovaas a même essayé de traiter 3 sujets atteints du syndrome de Rett, dont la causalité génétique touche les filles, avec un échec total. Pour Michelle Dawson, c’est bien la preuve qu’il faut respecter le diagnostic d’autisme et ne pas chercher à les faire passer par le lit de Procuste de l’apprentissage. **Il faut comprendre comment raisonnent, apprennent et se développent les autistes. La causalité de l’état autistique réside sans doute dans une série de variations génétiques mais elle produit un “variant” humain qui n’a pas à être traité.** Il faut comprendre comment fonctionnent les

cerveaux des autistes et ne pas se centrer sur leurs comportements. Les succès de la méthode comportementaliste sont analysés avec précision par Michelle Dawson. **Le taux de réussite souvent rappelé dans les études ABA, de 47%, repose surtout sur l’admission de punitions dans le protocole.** Les traitements sans punition sont beaucoup moins réussis. **Elle considère donc les prétendus succès comme la conjonction d’une « éthique misérable et d’une malhonnêteté scientifique. »**

Dawson réclame donc de reprendre toutes les études en ne considérant que les groupes d’où les punitions auraient été supprimés. De façon provocante, elle note que la seule qualité de l’apprentissage répétitif est de forcer l’adulte éducateur à se comporter de façon constante et non émotive ou autoritaire, ce qui aide les autistes à apprendre. Par contre elle met radicalement en doute l’utilité de supprimer « les conduites bizarres comme se balancer, battre des mains, et les jeux analytiques plutôt qu’imaginatifs de même, lorsque les conduites attendues peuvent être stressantes, douloureuses ou inutiles pour les autistes (comme pointer, faire

attention à l'autre, croiser le regard) sont imposées. » C'est bien parce que la modification du comportement est si efficace qu'il faut savoir ce que l'on va supprimer. C'est aussi parce qu'on ne sait pas ce qu'est vraiment l'autisme que nous n'avons aucun moyen scientifique de savoir ce qui est central pour un autiste. Dawson demande donc des études pour établir précisément la différence de fonctionnement d'un autiste traité et d'un autiste non traité par ABA et qui, bien qu'il soit parfaitement repérable par ses conduites, a réussi à se développer de façon autonome. Pour défendre les intérêts des autistes, il est pour Dawson indispensable qu'ils participent, à tous les niveaux, aux décisions qui les concernent.

Il ne suffit pas de faire contrôler les programmes par des parents d'autistes mais par les autistes eux-mêmes. Dawson considère qu'il y a des "conflits d'intérêts" entre parents et enfants autistes. Elle les compare à ce qui se passe lorsque les parents choisissent le sexe d'un enfant marqué d'une ambiguïté du sexe à la naissance. Dans beaucoup de cas, ils refusent à l'âge adulte la voie de la normalisation.

Si l'industrie de la rééducation

voulait être cohérente avec la science et les droits de l'homme, il faudrait remplacer l'objectif de « l'enfant conforme » par un examen objectif de toutes les conduites. Celles qui sont compatibles avec l'apprentissage, l'intelligence et la réussite, quelles que soient leurs différences d'avec la normale, devraient être valorisées. Nous ne savons pour l'instant rien du fonctionnement de l'intelligence autiste comme telle sinon qu'elle ne fonctionne certainement pas comme un « conditionnement opérant ». Lorsqu'un autiste est contraint à apprendre selon ce conditionnement explicite, chaque comportement doit être explicité selon son contexte. **« Nos penches vers les extrêmes, la dissidence, l'érudition, nous trahissent en tant que partisans du savoir implicite, il n'est pas surprenant que nous ayons à être achetés – ou plus efficacement frappés – pour faire ce que nous faisons le moins bien. Les terribles souffrances des premières semaines d'ABA ne sont pas dues à l'extraction d'un supposé monde privé. Les pleurs, les cris, les fuites sont ceux du soulèvement d'un enfant qui doit abandonner à répétition ses points forts. »**

Les comportementalistes rendent

compte du fait que les autistes diagnostiqués entre deux et trois ans arrivent, sans être traités, à apprendre le langage et ont parfois une intelligence supérieure à la moyenne comme des “guérisons spontanées”. Cette hypothèse est contredite par les « autistes de haut niveau ». En fait, avant quatre ans, dit Dawson « nous ne sommes pas différents des autistes dont le développement ne conduit pas à un langage typique et une intelligence normale... nous

apprenons des choses différentes, d'une façon différente, avec



des résultats différents et cela est complémentaire de façon

Laurent Mottron

frappante avec les apprentissages et les résultats des non autistes. » Elle en conclut qu'au nom des droits de l'homme et de l'éthique, les autistes ont quelque chose à perdre lorsqu'ils sont soumis au programme ABA. Elle revendique hautement donc les possibilités et les droits de l'autiste à une “éthique effective” et dénonce la fausse science des

comportementalistes.

Laurent Mottron qui n'est pas autiste, est psychiatre, psycholinguiste, professeur titulaire de la chaire de recherche Marcel et Rolande Gosselin en neurosciences cognitives de l'autisme dans le département de psychiatrie de l'université de Montréal. Il résume les arguments Anti-ABA de **Michelle Dawson**, qui est membre de son laboratoire de recherches ainsi :

disproportion considérable entre le niveau de validité scientifique et la réputation de scientificité, absence d'études permettant une validation effective

de ces méthodes, absence complète de données montrant une amélioration de la qualité de vie à court terme et des performances cognitives à long terme, absence complète de données permettant de montrer le principe pourtant universellement accepté que « le plus tôt, le mieux. » et « le plus, le mieux ». Il présente ainsi les arguments contre les fondements rationnels des méthodes comportementales : **le**

renforcement ne paraît pas améliorer l'apprentissage, le fractionnement du matériel à apprendre empêche l'émergence de catégories, l'apprentissage spontané du langage peut survenir tardivement sans l'application d'une « technique » particulière.

Il réclame donc une politique de l'autisme qui soit une politique d'intégration des autistes, l'examen de la scientificité et donc de nouvelles études, des équipes pluridisciplinaires et l'association de personnes autistes adultes à toutes décisions concernant

les autistes. C'est un programme très cohérent de lutte contre le tout comportementalisme. C'est aussi un programme qui ne compte que sur la science des méta-analyses pour justifier sa politique. C'est un programme qui n'est pas celui d'une politique pour l'autisme inspirée par la psychanalyse. Ce qui prouve simplement que les relations politiques ne sont pas transitives. Les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis. Condorcet s'en était déjà aperçu pour la structure du vote

ILS SOUTIENNENT LA PÉTITION

- **Yasmina PICQUART, présidente du Centre Kirikou, Paris ;**
- **Chiara MANGIAROTTI, Présidente del Centro Martin Egge per le bambini e adolescenti autistici, Venise ;**
- **Olivier FOUQUET, Directeur Général APAJH 91, Evry ;**
- **Éric LACOMBE, Directeur SESSAD, Auch (32) ;**
- **Dr Yanis GAILIS, Directeur médical CMPP Eaubonne ;**
- **Ana-Lydia SANTIAGO, Presidente Escola Brasileira de Psicanalise ;**
- **Uberto ZUCCARDI MERLI, Direttore Centro per l'Infanzia "Gianburrasca", Turin, Italie.**

Communiqué du CLIPS

La prise en charge de l'autisme est aujourd'hui un enjeu crucial.

Récemment, une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée Nationale tendant à interdire l'orientation psychanalytique dans le champ du « spectre de l'autisme » et à y privilégier exclusivement les thérapies cognitivo-comportementales.

Nous affirmons qu'on ne saurait imposer par la loi l'orientation du travail d'un praticien ou d'une institution.

De fait, les psychologues sont nombreux, qui interviennent, à des titres divers, auprès des sujets dits autistes et de leurs familles. En cela, ils sont directement concernés par cette proposition de loi. Mais, au-delà, c'est chaque psychologue qui est concerné, car cette loi remettrait en cause son autonomie professionnelle, autant dire son éthique et sa responsabilité.

Le psychologue est, en effet, libre de choisir et même de concevoir sa méthode, sa technique, c'est-à-dire son orientation telle qu'elle détermine le cadre dans lequel il rencontre celui qui s'adresse à lui. La loi garantit cette liberté.

Les psychologues n'en sont pas moins attachés à la diversité de leurs propres formations – lesquelles comportent de multiples options tant dans la formation universitaire, continue ou en cours d'emploi que dans la formation personnelle indispensable – et des pratiques qui en découlent, ainsi qu'à celle des autres professionnels dont ils sont partenaires.

Le prétendu « retard français » des psychiatres, psychologues et universitaires fréquemment mentionné dans des textes officiels (rapport Létard) laisse supposer que ceux-ci méconnaissent l'état actuel des connaissances sur l'autisme. Est-il vraisemblable qu'ils refusent de s'informer depuis plusieurs dizaines d'années ? Est-il plausible que ces professionnels soient si inégaux à la hauteur de leur tâche ? Pourquoi seraient-ils plus ignorants que les politiques qui s'emploient à leur faire la leçon ? Pourquoi ne s'interroge-t-on pas sur le fait que des divergences d'opinions persistent

fortement et durablement, en France et au-delà, entre les spécialistes de l'autisme ? En vérité les connaissances actuelles sont connues de tous ces derniers ; ce qui diffère ce sont les interprétations qui en sont faites. Quelle légitimité possèdent des politiques à venir trancher dans des débats complexes ? Leur opinion ne reflète que celle des groupes de pression qui les supportent. Ils veulent faire accroire que la science serait achevée alors qu'il existe un consensus concernant le fait que les savoirs sur l'autisme restent aujourd'hui incertains. Il en découle que la seule attitude appropriée consiste à favoriser la diversité des recherches ayant déjà fait état de résultats significatifs.

Les psychologues respectent la démarche scientifique fondamentale et savent qu'ils ont à s'inspirer de sa rigueur. Ils n'en ont pas moins un devoir d'alerte quant à l'imposture que constituerait la mise au ban des pratiques fondées sur la rencontre et la parole.

Nous demandons donc que cette proposition de loi ne soit pas inscrite au calendrier législatif.

Nous demandons que les pouvoirs publics garantissent le libre choix de l'orientation de travail des institutions, des praticiens, et des psychologues en particulier.

Le 24 février 2012.

Comité de Liaison des Psychologues – CLIPS :

Association des psychologues freudiens, InterCoPsychos, Mouvement des Universitaires Pour la Psychanalyse (MUPP)

Autisme: la Haute autorité de santé, victime de pressions, selon un député

PARIS, 23 février 2012 (AFP)

Le député UMP Daniel Fasquelle s'inquiète jeudi dans une lettre adressée au ministre de la santé des "pressions remettant en cause l'indépendance de la Haute Autorité de Santé (HAS)" qui doit rendre un rapport sur l'autisme le 6 mars. Ce député a récemment déposé une proposition de loi visant à interdire

l'accompagnement psychanalytique des personnes autistes au profit de méthodes éducatives et comportementales.

Or, selon lui, La HAS s'apprêtait initialement à présenter un rapport "excluant les approches d'inspiration psychanalytique des pratiques recommandées et mettant en avant les méthodes éducatives et comportementales", écrit-il dans cette lettre à Xavier Bertrand, qu'il a transmise à la presse. Mais la HAS est depuis "victime de pressions", affirme le député, disant être "en possession d'éléments" le prouvant. "La Haute Autorité de Santé aurait ainsi déjà fait passer les pratiques psychanalytiques des +pratiques non recommandées" à un degré moindre, celui des "pratiques non consensuelles" dans son rapport, poursuit-il. "De telles conclusions, si elles pouvaient être imposées à la HAS, isoleraient encore un peu plus la France sur la scène internationale et serait incompréhensible pour toutes les familles et les professionnels qui attendent que notre pays tourne enfin la page de la psychanalyse dans le traitement de l'autisme", poursuit l'auteur, "président du groupe d'études parlementaire sur l'Autisme".

Il demande donc au ministre de "mettre fin à ces pressions" afin que la HAS "puisse finaliser son rapport en toute autonomie et dans la plus grande sérénité".

BC/pjl/phc

+

📧 A l'attention des auteurs

Les propositions de textes pour publication dans **Lacan Quotidien** sont à adresser par mail ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫
Paragraphe : Justifié ▫ Note de bas de page : à mentionner manuellement dans le corps du texte, à la fin de celui-ci, police 10 📧

Lacan Quotidien

publié par **navarin** éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

▪ comité de direction

présidente **eve miller-rose** eve.navarin@gmail.com

diffusion **anne poumellec** annedg@wanadoo.fr

conseiller [jacques-alain miller](#)

rédaction [kristelbuchscheinl jeannot](#) kristell.jeannot@gmail.com

▪ équipe du Lacan Quotidien

pour l'institut psychanalytique de l'enfant [daniel roy](#)

avec la collaboration de [mariana alba de luna](#), [bertrand lahutte](#) et [alicia bukschtein](#)

membre de la rédaction [victor rodriguez](#) [@vrdriguez](#) (sur Twitter)

designers [victor&william francboizel](#) vwfcbzl@gmail.com

technique [mark francboizel & family](#)

lacan et libraires [catherine orsot-cochard](#) catherine.orsot@wanadoo.fr

médiateur [patachón valdès](#) patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

• ecf-messenger@yahooogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : philippe benichou

• pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse ▫ responsable : gil caroz

• secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychoanalysis ▫ responsables : anne lisy et natalie wülfing

• EBP-Veredas@yahooogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela associação mundial de psicanálise (amp) em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : maria cristina maia de oliveira fernandes

POUR LIRE LES DERNIERS ARTICLES SUR LE SITE LACANQUOTIDIEN.FR [CLIQUEZ ICI.](#)